

janvier 2014

Infos Fay

Le Bulletin communal



➤ Cérémonie
des vœux à Fay
Samedi 11 janvier
à 11h
A la Salle des Fêtes



> Légende, légende, légende



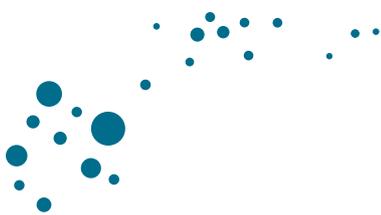
> Légende, légende, légende



> Légende, légende, légende,



> Légende, légende, légende



Infos pratiques de la commune de Fay

➤ PERMANENCES MAIRIE

Les lundis, mardis, jeudis 9h-12h30 les mercredis, samedis 8h30-12h.

Permanence du maire et des adjoints sur rendez-vous.

Contact mairie : 02 43 88 80 09
mairie-fay@wanadoo.fr

➤ RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes atteignant 16 ans en 2014 devront se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire. Une attestation leur sera remise, celle-ci sera indispensable lors d'examens, permis de conduire, concours etc.

➤ GARDERIE MUNICIPALE

Les lundis, mardis, jeudis & vendredis de 7h40 à 8h50 & de 16h30 à 18h.

➤ ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Les lundis, mardis, jeudis et vendredi de 15h45 à 16h30

➤ PETITE BIBLI FAYARDE

Une mini-bibliothèque est en place dans la cour de la mairie depuis le 22 juin 2013. Cette initiative du comité des fêtes, repose sur un système d'échanges. Des livres pour enfants et adultes y sont déposés. Les amateurs de lecture peuvent prendre un livre, le redonner avant d'en découvrir un nouveau. Les livres déposés ne sont pas récupérés par leurs propriétaires, l'idée étant qu'ils passent de maison en maison et qu'il y ait toujours le même nombre de livres dans la boîte ouverte à tous.



photos prises lors de l'inauguration suivie du « verre de l'amitié »

➤ ASSOCIATION FAMILLES RURALES DE FAY

L'association propose une information, un accompagnement et un soutien dans le quotidien des personnes par des rencontres à domicile, une aide dans les démarches administratives et une orientation vers les services concernés.

Contact : Mairie de Fay
Tél. 02 43 88 80 09

➤ QUAI DÉCHETS VERTS « LA LAGUNE »

Ouverture chaque jour ouvrable.

➤ MAISON DE LA PETITE ENFANCE

(pour les familles de la Communauté de communes du Bocage Cénomans)

➤ RAMPE

Le Relais du Bocage, accompagne parents et professionnels de la petite enfance pour toute question concernant l'accueil des jeunes enfants 0-3 ans et l'emploi d'une assistante maternelle.

1 à 2 fois par mois, une matinée nommée « jeux et rencontres » est proposée aux assistantes maternelles de Fay et aux enfants qu'elles accueillent.



Des ateliers d'éveil sont mis en place au cours de l'année, ils sont ouverts sur inscription aux enfants de moins de 3 ans du territoire, accompagnés par un adulte. Des rencontres passerelles entre la petite enfance et l'école maternelle seront proposées en 2014.

Accueil sur rdv du mardi au vendredi Permanences téléphoniques le mercredi de 9h30 à 12h30 et de 16 à 18h, le vendredi de 13h30 à 16h Retrouvez toutes les informations sur le site de la CCBC : www.cc-bocage-cenomans.fr

Contact :

Stéphanie MORIN

Relais du Bocage

Maison de la Petite Enfance

Route de Trangé - 72700 Pruillé-le-Chétif

Tél. 02 52 19 21 80

rampe-ccbc72@orange.fr

➤ POMME DE REINETTE

Le multi-accueil agréé par le Conseil Général pour 20 enfants de 0 à 4 ans, reçoit quotidiennement 15 à 18 enfants en accueil régulier (type crèche), 2 à 5 enfants en accueil occasionnel (type halte-garderie) et, selon possibilité, 2 enfants en « urgence » pour des situations exceptionnelles (maladie ou absence imprévue de l'assistante maternelle, rendez-vous professionnels...).

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Contact :

Delphine FOURNIER

Multi-accueil

Maison de la Petite Enfance

Route de Trangé - 72700 Pruillé-le-Chétif

Tél. 02 52 19 21 80

pommedereINETTE72@enfancepourtous.com

➤ DÉCHETTERIE DU RIBAY

Pour vos déchets encombrants et ménagers spéciaux, vous avez accès à la déchetterie du Ribay sur présentation du macaron de la Communauté de Com-

ETAT CIVIL 2013

Naissances

Yanis BELLANGER

5 janvier 2013

Clarisse RENAULT

11 mai 2013

Quentin HERMAN

16 mai 2013

Charlotte HERMAN

16 mai 2013

Roman HESLON

20 juillet 2013

Margaux GIRARD

18 septembre 2013

Enora BEZANNIER

11 octobre 2013

Baptiste YVON

2 novembre 2013

Léo MENLAÏKHAF

21 novembre 2013

Décès

Georges BRETAUDEAU

5 janvier 2013

Jocelyne TAILLANDIER

6 mars 2013

Roger CHOPLIN

3 avril 2013

René CLEMENTE

24 octobre 2013

Roger BARRIER

27 octobre 2013

munes du Bocage Cénomans disponible en mairie.

Jours et heures d'ouverture :

- lundi de 14 h à 18 h
- mercredi et vendredi, de 9 h à 12 h
- samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

➤ BIBLIOTHÈQUES

Trangé - 18 rue de la Mairie

Tél. 02 43 77 44 39

Jours et heures d'ouverture :

- mardi 17 h à 19 h
 - mercredi de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h
 - vendredi de 16h30 à 18h30
 - samedi de 10 h à 12h15
- Saint-Georges-du-Bois
24 rue de Sablé - Tél. 02 43 47 25 74
Jours et heures d'ouverture :
- lundi et jeudi de 16h30 à 18h30
 - mercredi de 10 h à 12 h et de 16h30 à 18h30
 - samedi de 10 h à 12 h

➤ INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES HÔTEL COMMUNAUTAIRE

3 rue de Pruillé-le-Chétif

72700 Saint Georges du Bois

Tél. 02 43 83 51 97

comcom-bocage-cenomans@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi :

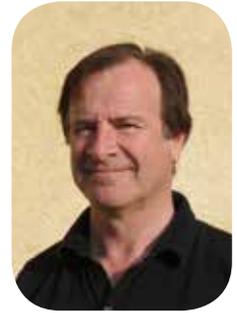
9h00-12h30 / 13h30-18h00

Vendredi :

8h30-12h30 / 13h30-17h00

Plus d'informations sur :

www.cc-bocage-cenomans.fr

**Chers concitoyens, chères concitoyennes,**

J'ai le plaisir de vous présenter tous mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour cette nouvelle année que nous débutons ensemble. 2013 se termine avec ses joies et ses peines et j'ai une pensée particulière pour toutes les personnes qui sont disparues.

Vous aurez sans doute remarqué tous les travaux d'embellissement et d'amélioration que nous avons effectués au sein de notre village.

Vous n'avez peut-être pas encore vu la salle de réunion et de mariage rénovée, avec la cheminée remise en valeur et inscrite dans le patrimoine de notre commune.

Une aire de jeux, qui a déjà fait le bonheur de quelques enfants, trône en prolongement des parkings. Il reste à faire la finition de 2 bancs placés de manière à permettre aux adultes de se reposer, tout en faisant obstacle à la route.

Nous avons réalisé, à droite de l'entrée de l'épicerie, une rampe en béton désactivé et ouvert le mur entre cette rampe et la cour arrière de la salle associative pour permettre à nos assistantes maternelles d'avoir un accès facile avec les poussettes. La pose d'une porte-fenêtre complète l'ensemble du projet.

Les 2 murs de la montée de l'épicerie se dégradant sérieusement, ont été « remaçonnés ».

Notre salle des fêtes a bénéficié d'un petit lifting pour un coût modeste ; nos élus ayant joué avec Damien, de l'éponge et du pinceau. Je les remercie.

Les toilettes publiques ont été équipées de lave-mains.

Certains travaux sont en cours d'offres. Le parvis de la mairie verra le jour début février, puis, dans la continuité, la passerelle du pont de l'Orne champenoise sera construite. Ce sera le départ d'un programme de mise en sécurité des entrées du bourg.

La communauté de Communes du Bocage Cénomans a financé le sentier pédestre qui relie notre village à celui de Chaufour Notre Dame.

Le pont de la lagune, suite à un sinistre, s'est vu rénové et financé en partie par les assurances et la Communauté de Communes.

Enfin, le Conseil municipal a décidé de mettre en place la réforme des rythmes scolaires en concertation avec les enseignants et les parents d'élèves. Nous avons un retour globalement satisfaisant, avec un ravissement des enfants y participant.

Le lotissement du jardin du Vicariat étant complètement commercialisé, les travaux de finition sont programmés pour mars 2014, ce qui le rendra beaucoup plus agréable.

Après un bilan de cette année passée, je la qualifie pour ma part de positive et j'associe à cette réussite mes adjoints, les membres du conseil municipal et tous ceux qui ont permis de voir aboutir les projets mis en place. Un homme seul ne peut rien.

Je vous renouvelle avec l'ensemble du Conseil Municipal, mes meilleurs vœux pour l'année 2014.

Maurice POLLEFOORT
Maire





Actualités du conseil municipal



Bilan d'étape nouveaux rythmes scolaires

Depuis 4 mois, l'école de Fay a adopté les nouveaux rythmes scolaires.

Un premier bilan d'étape nous a apporté quelques éléments d'évaluation de la part des enfants, des parents et des enseignants.

L'année scolaire n'étant pas fini, il faut donc être prudent dans les appréciations et attendre d'avoir plus de recul pour émettre un véritable avis.

A ce stade, les enfants se disent satisfaits. Ils sont ravis d'avoir des activités en commun le soir, même si parfois l'activité leur plaît moins qu'une autre. L'intérêt pour eux, c'est d'être avec leurs pairs à partager des moments de plaisir. Prendre le chemin de l'école le mercredi ne leur pose aucun souci car ils apprécient de retrouver leurs camarades, même si c'est pour travailler !

Les parents ne notent pas plus ni moins de fatigue en fin de semaine qu'auparavant. Ils trouvent les enfants plus détendus le soir.

Les enfants qui ne participent pas aux activités péris-

colaires peuvent faire une coupure de jeux et de détente à la maison avant de se mettre à réviser leurs cours. Ceux qui restent à l'école pour les activités périscolaires, c'est la même chose, ils se sont détendus dans des activités de sport ou de jeux en groupe et sont prêts également à revoir leurs leçons.

Les seuls inconvénients relevés concernent le fait que le mardi soir les enfants ne peuvent plus veiller un peu plus longtemps et qu'il est plus difficile de rencontrer les enseignants en fin de journée. Par ailleurs, la réorganisation de l'emploi du temps, particulièrement le mercredi, n'a pas été très aisée à mettre en place.

Les enseignants, eux non plus, ne constatent pas plus de fatigue en fin de semaine qu'auparavant. Le volume des heures de cours étant le même ils remarquent que la répartition des matières sur 5 jours permet une meilleure concentration de la part des enfants.

Les activités périscolaires sont dans l'ensemble très appréciées des enfants. Ils sont heureux de se retrouver pendant 3/4 d'heure en fin de journée, dans des animations ludiques et néanmoins éducatives.



➤ Nouvelle assistante maternelle

Madame BIDON vient étoffer l'offre de garde d'enfants sur la commune de Fay. Elle demeure au 5 allée des Jardins du Vicariat (nouveau lotissement communal).

Contact : 06 75 48 20 20



Dépôt de pain / épicerie

Isabelle BEAUNÉ vous accueille à l'épicerie communale tous les jours (sauf mercredi) de 9h à 10h et vous propose divers produits en rayons ou sur commande.



Pour le pain, les viennoiseries, les gâteaux et les journaux, vous devez commander la veille.

Pour une commande de « dernière minute », contacter la boulangerie Tellier de Chaufour Notre Dame, avant 8h30.

Tél : 02 43 88 86 56

Boucherie / charcuterie

Monsieur Pascal TOMMERAY

Artisan charcutier et traiteur est installé à Fay aux Fontenelles, route de Chaufour Notre Dame. Il exerce sur divers marchés dans la périphérie du Mans.

Tél : 02 43 42 13 49

Monsieur Willy PIGNARD

Boucher de père en fils dans la maison Pignard. Présent sur divers marchés du Mans. Vous pouvez le joindre pour vos commandes au **06 50 89 67 40** ou bien par email : **wobsx@live.fr**

Pizzeria

Pizza per tutti

Place de la mairie, tous les vendredis soirs de 18h00 à 21h00 le pizzeriaolo de Pizza per tutti vous prépare des pizzas à emporter. La carte présente une variété de 15 pizzas (de 5,50 € à 12,50 €).



Le Gepetto

Jean Claude Bazoge, habitant de Fay tient le restaurant Le Gepetto situé à 200 mètres des limites de notre village, aux Maisons Rouges, au cœur du Bocage Cénomans. Le Gepetto vous accueille :



les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 12h à 14h30 et les vendredis et samedis soirs de 19h à 22h30.

Tél : 02 43 83 00 41

www.pizzeria-le-gepetto.com

Salle de 20 à 80 couverts sur réservation en semaine ou week-end.

Le Gepetto vous propose un large choix de pizzas à déguster sur place ou à emporter.

Infirmière

Madame Céline DORÉ occupe l'ancien cabinet médical de Chaufour Notre Dame.

Cette infirmière diplômée d'État, a exercé 11 ans à l'hôpital du Mans au service réanimation.

Accessible à tout moment, elle exerce à domicile ainsi que sur rendez-vous au cabinet :

40 route nationale (face à la mairie).

Contact : 02 43 77 48 86

Permanence du lundi au vendredi de 7h45 à 8h15 au cabinet.



Taxi

Pour vos déplacements, n'hésitez pas à contacter Sandra et Cédric CRONIER qui habitent le lotissement « les Co-



teaux du Vicariat » et sont propriétaires de la SARL Ambulances CRONIER (rue Armand Saffray au Mans).

Contact : 02 43 24 42 89 ou 06 62 29 06 47

Meubles patinés

Le mobilier à l'aspect vieilli, comme patiné par le temps vous attire ?

Vous avez en votre possession des meubles auxquels vous tenez mais qui ne vous plaisent plus ?



Avec Les Patines de Jackie, vieillis et patinés à la main dans une déclinaison de blanc, beige, gris et taupe, ils trouveront une seconde vie.

Le style Shabby vous permettra de retrouver des intérieurs authentiques et élégants, confortables et lumineux sans pour autant vous ruiner.

Contact : Jackie JUIN

Tél : 02 43 24 35 82 ou 06 84 32 54 65

www.patineshabby.fr





Actualités du conseil municipal

Commémoration 8 mai 1945 et repas des aînés

Pour la commémoration de la victoire du 8 mai 1945 une gerbe a été déposée au monument aux morts de Fay.

A l'issue de cette manifestation, le repas des aînés fayards organisé par le CCAS et la municipalité s'est déroulé dans une ambiance conviviale et musicale.

51 personnes ont partagé ce repas, animé par Chantal Simon. Comme tous les ans, le service a été assuré par 3 jeunes de la commune ravis de faire plaisir aux aînés qui les ont généreusement et chaleureusement remerciés.

A noter :

Jeudi 8 mai 2014, dépôt de gerbe à 11h45 au monument aux morts, suivi du repas pour les aînés de Fay.



➤ Informations élections municipales

L'élection des conseillers municipaux aura lieu les dimanches 23 et 30 mars 2014.

Attention, n'oubliez pas votre pièce d'identité

Ce qui va changer :

(Source Ministère de l'Intérieur)

Contrairement aux précédentes élections municipales, il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate.

La liste des personnes candidates dans votre commune sera affichée dans votre bureau de vote. Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas.

Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte.

Vous n'élirez pas de conseillers communautaires. Seront conseillers communautaires le ou les conseillers municipaux de votre commune figurant en premier dans un tableau qui classera en tête le maire, puis les adjoints, puis les conseillers municipaux selon le nombre de suffrages qu'ils auront recueillis.

Lors des élections de mars 2014, **vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter**, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus.



Le bilan des travaux 2012

L'édition « Infos Fay » de septembre dernier vous présentait un point d'étape concernant la réalisation des projets 2013. Comme vous avez pu le constater, certains de ces projets ont abouti telle la réfection de la salle du conseil et des mariages. D'autres sont en cours de finalisation.

➤ Lotissement communal

Depuis cette dernière édition, les deux derniers lots du lotissement communal « Les Jardins du Vicariat » ont été vendus. Ainsi, mis à part le lot n°1, le gros œuvre de toutes les maisons a démarré, ce qui permet maintenant d'envisager pour février-mars 2014 le programme des finitions. Ces travaux seront confiés à l'entreprise STAR.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants de Fay.



➤ Lotissement « Aigreville »

Le permis de lotir pour le lotissement n°1 situé au sud de la RD 50 (côté droit en allant vers Pruillé le Chétif) a été obtenu. Les travaux de viabilisation devraient démarrer tout prochainement. Il est à noter que 6 lots ont d'ores et déjà fait l'objet d'une réservation ou d'une option. Concernant la 2e tranche, le permis de lotir pour le lotissement n°2 au nord de la RD 50 (côté gauche en allant vers Pruillé le chétif) est en passe d'être déposé.

Contact Foncier Aménagement : 02 41 44 91 47
contact@foncier-amenagement.fr



➤ Accessibilité de la salle associative et de l'épicerie

Les travaux étant maintenant terminés, les assistantes maternelles bénéficient d'un accès facilité à la salle associative lors des ateliers « Jeux et rencontres » organisés dans le cadre du relais du Bocage.

Les deux murs de chaque côté des marches menant à l'épicerie ont été restaurés.

Ces travaux ont été réalisés par les entreprises « Maçonnerie et Tradition » et « Liget » pour un montant de 6650,95 €.





Le bilan des travaux 2012

➤ Rénovation salle des fêtes

Des travaux de rafraîchissement de la peinture des murs et des menuiseries ont été réalisés par des membres du conseil municipal.

Des lave-mains ont été installés dans les toilettes publiques et un éclairage extérieur permet désormais de faciliter, de nuit, l'accès au « local poubelles ».

Montant des travaux : 1660,11 €.



➤ Une aire de jeux pour les enfants

Les enfants peuvent désormais profiter de la structure de jeux « Fripounette ». Cette installation a nécessité la pose de plaques amortissantes vertes sur une dalle béton.

Coût global : 7840,12 €

Différents conseillers municipaux ont aidé Damien, notre employé communal, dans la réalisation de ces travaux ainsi que dans la mise en place des différents équipements, ce qui nous a permis d'économiser sur les frais de main d'œuvre. Merci à eux.





➤ **Réfection de la porte de l'église**

La porte d'entrée principale de l'église a été rénovée.



La Source rappel 50 route d'Etival

➤ **Limitation de vitesse**

Afin de sécuriser les déplacements au sein de notre commune, des panneaux de limitation de vitesse (50 km/h) ont été installés ou seront prochainement installés aux entrées du village.



La Monnerie route de Crannes



L'orangerie route d'Etiva



Le Parc route de Chaufour-Notre-Dame



Les Fontenelles route de Chaufour-Notre-Dame rappel 50



Projets 2014

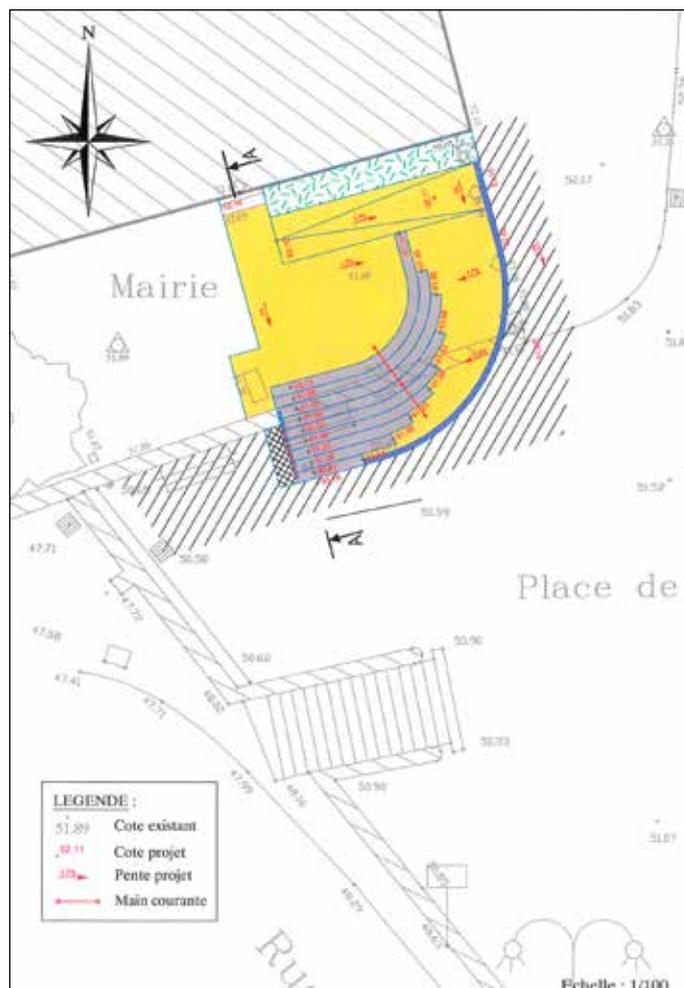
➤ Passerelle et accessibilité de la mairie

Certains des projets prévus pour 2013 seront réalisés lors du 1^{er} trimestre 2014. C'est le cas des aménagements de la passerelle au-dessus de l'Orne champenoise (rue principale) et du parvis de la mairie. Ces travaux font partie d'un projet d'aménagement urbain d'ensemble intégrant des opérations de sécurisation des déplacements (aménagement d'un trottoir allant du lavoir au carrefour route d'Etival) et de valorisation du patrimoine (restauration du lavoir).

Ces projets ont bénéficié d'aides financières :

- 2287 € pour le parvis de la mairie au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)
- 4414 € pour la passerelle au titre des amendes de police
- 1917 € pour le lavoir au titre de la DETR

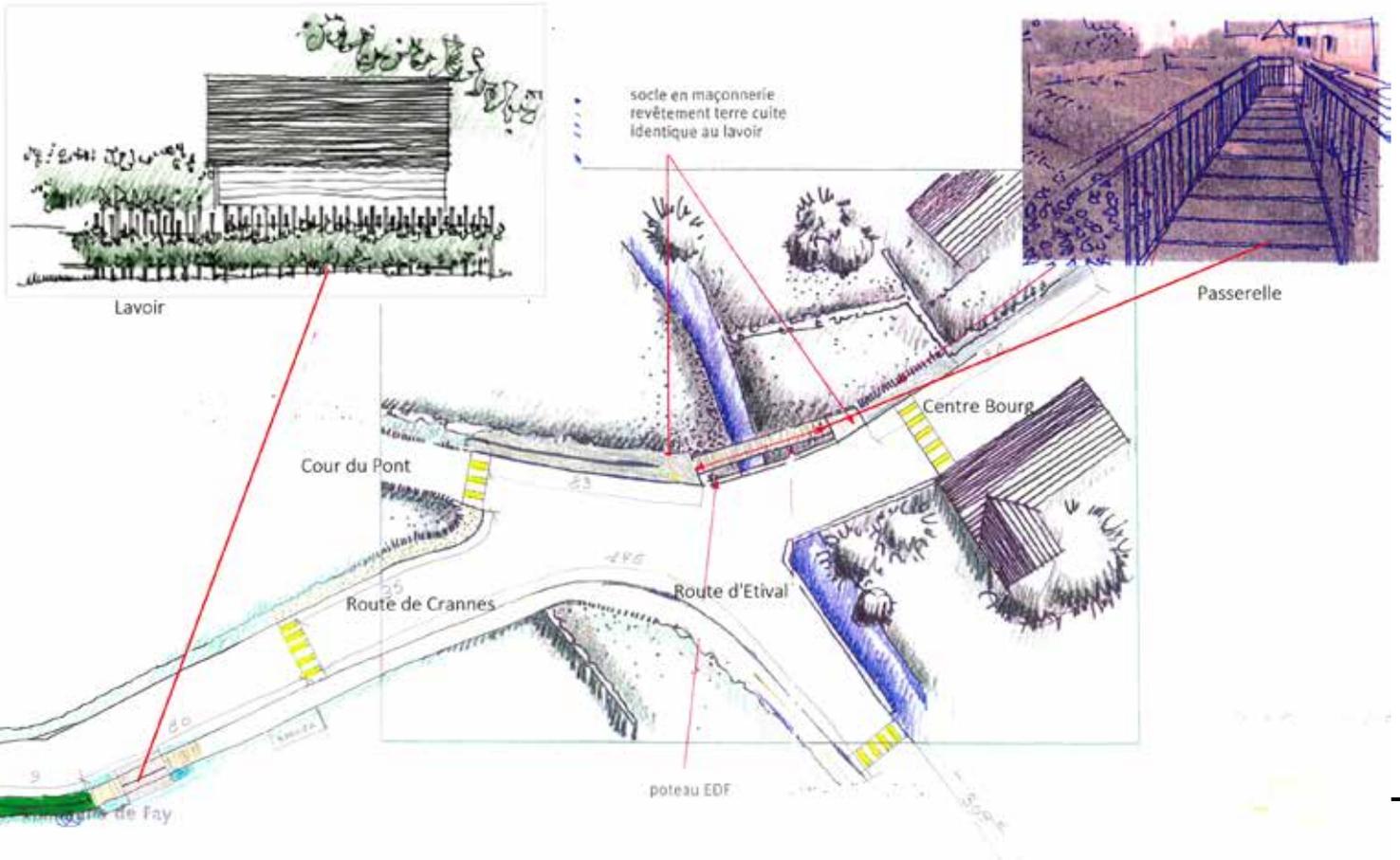
A cela s'ajoute une subvention parlementaire de 10 000 € au titre des subventions pour travaux d'intérêt local.



Étudiant en urbanisme

Alexandre VAYER, étudiant en L3 géographie et aménagement, intégrera notre mairie les lundis et mardis pour effectuer un stage d'une durée de 100 heures de mi-janvier à fin avril.





► Travaux réalisés à Fay dans le cadre des compétences communautaires

Des travaux de renforcement des bas-côtés en béton route du Bon Dieu Noir, route des Maisons Rouges et route d'Etival ont été réalisés ainsi que le gravillonnage de la route de la Fontaine au Broussin.

Par ailleurs, Damien, notre employé communal, a installé, sur le quai « déchets verts », des barrières de protection mises à disposition par la Communauté de communes.

Enfin, l'ancien sentier pédestre reliant Fay à Chaufour Notre Dame a été réhabilité.

N'hésitez pas à l'emprunter pour vos promenades.



Nos associations

➤ École publique et association USEP



Escalade au Saut du serf
Sillé-le-Guillaume.



L'école à la neige mars 2013

Actuellement, 65 enfants sont inscrits à l'école. Cela représente 50 familles.

De nombreux projets se sont mis en place en 2013. Entre autres :

les enfants du CP au CM2 sont partis en classe de neige à Châtel pendant une semaine. Ce projet a été financé pour plus de 50 % par l'Association des Parents d'Elèves et la Mairie.

le 4 juillet, visite d'une ferme pédagogique pour les enfants de la petite section au CE1 puis escalade au « saut du serf » à Sillé le Guillaume avec les plus grands.

les nouveaux rythmes scolaires. Les en-

fants quittent plus tôt l'après-midi et travaillent le mercredi matin. La municipalité a mis en place des activités périscolaires : l'ensemble des enfants apprécient ces nouveaux rythmes.

Les diverses activités liées au projet d'école ont remporté un vif succès !

Merci à toutes les personnes qui s'investissent dans la vie de leur école publique et... Bonne année à tous !



Ski mars 2013



Visite d'une ferme pédagogique au Grez, près de Sillé-le-Guillaume

➤ APEF - Association des Parents d'Élèves de Fay



Animation enfants montée par Chantal Simon soirée couscous avril 2013



Départ des enfants à la neige mars 2013

Grâce à la mobilisation de nombreux parents, notre association est dynamique et permet aux parents de pouvoir s'investir dans la vie scolaire de leurs enfants. Nous remercions les nouveaux parents qui nous ont rejoints cette année.

La récolte de fonds faite à travers de multiples manifestations au cours de l'année, permet de participer de façon active aux projets des enseignants.

L'année 2013 a été marquée par le départ en classe de neige pour 36 élèves du CP au CM2. Un moment privilégié pour les élèves et leurs enseignants qui se découvrent dans un climat autre que l'école.

Nouveau bureau :

Présidente :

Chantal MARIENNE

02 43 88 87 10

Vice-président :

Cédric CRONIER

Secrétaire :

Karine CLEQUIN

02 43 39 38 66

Vice-secrétaire :

Karine BÉCAN

Trésorière :

Carole PETIT

Vice-trésorière :

Sandrine MÉRILLON

Objectifs 2013-2014 :

Collecter des fonds destinés à financer tout ou une partie du matériel, des frais de transport et d'hébergement liés aux activités des enfants au sein de l'école.



Arrivée du Père Noël



Les femmes et les hommes qui composent les associations sont des animateurs indispensables dans une commune. Les associations ont un impact important sur la vie des citoyens. Elles apportent une vitalité et un dynamisme réjouissant.

L'ensemble du conseil municipal est reconnaissant des efforts fournis par ces femmes et ces hommes qui donnent énormément de leur temps. Nous les remercions chaleureusement.



Repas fête de l'école 29 juin 2013



Soirée couscous avril 2013

Préparer et animer des moments de convivialité pour les élèves et les parents tout en faisant participer les habitants de la commune.

Œuvrer pour l'amélioration des conditions d'accueil de nos enfants à l'école.

Parents d'élèves élus pour le conseil d'école :

1^{er} cycle : Natacha BOUVET et Valérie STEFANELLO

2^e cycle : Magali MOREAU et Armelle CHAMOUX

3^{ème} cycle : Karine CLEQUIN et Laurent NEVEU

En ce début d'année scolaire, notre concours de pétanque n'a pu avoir lieu à cause d'un déluge de pluie. L'après-midi a été

malgré tout convivial, autour de jeux de cartes et de jeux de société. Nous remercions les personnes qui sont venues, malgré tout, déguster le repas.

Un marché de Noël a eu lieu, avec vente de roses des sables et de réalisations faites par l'association « Les doigts de Fay ».

Dates à retenir pour 2014 :

Le 5 avril 2014, repas des parents d'élèves, où toutes les personnes sont conviées.

Le 23 mai 2014, concert des enfants de l'école suivi d'une dégustation de crêpes

Le samedi 28 juin 2014, fête de l'école, suivie d'un barbecue.

➤ USL - Union Sportive et Loisirs - Tennis de table



Assemblée générale



Les 2 garçons médaillés avec Sabrina



Groupe des adolescents



Assemblée générale du 18 juin 2013

La section Tennis de Table compte cette année 32 adhérents âgés de 9 à 77 ans.

Trois équipes sont engagées en championnat et représentent la commune au sein du département avec de bons résultats: l'équipe 1 est 3^e en D2, l'équipe 2 qui évolue en D4 va accéder à la division supérieure en janvier et l'équipe 3 se maintient en D4. Un encouragement particulier aux trois jeunes qui jouent avec nous le dimanche matin dans le championnat senior.

Le critérium fédéral permet également à quatre adolescents de participer au championnat individuel et de parfaire leur niveau.

Nous assurons toujours 2 entraînements dirigés tous les mardis de 18h15 à 20h15 pour les jeunes.

Les adultes s'entraînent le mardi et le vendredi de 20h30 à 23h00.

Le Club remercie chaleureusement Philippe ALLOUCHERIE pour avoir assuré la trésorerie pendant de très nombreuses années.

Composition du bureau :

Président : Jean-Louis VINCENT- 02 43 88 71 47

Secrétaire : Sabrina RABIAN

Trésorier : Nicolas ROUAULT

L'USL Fay Tennis de table vous présente tous ses meilleurs voeux pour 2014.



Groupe des jeunes



Séance d'entraînement



Nos associations

➤ ASF – Association Sportive de Fay



SECTION GYMNASTIQUE

Depuis septembre 2009, Isabelle Libeaut anime les activités sportives pour les enfants et les adultes.

Cette année, 7 enfants sont inscrits (filles et garçons) de 3 ans à 8 ans. Cet effectif est en baisse de façon conséquente, n'hésitez pas à amener votre enfant pour des essais. Il sera le bienvenu.

Ils se regroupent tous les mercredis de 16h30 à 17h30 pour des activités multiples adaptées à leur âge : jeux d'adresse, de coordination, motricité, éveil à la gymnastique, équilibre et danse.

Pour les adultes, la section comporte 14 inscrits qui se retrouvent le jeudi de 20h30 à 21h30 afin de passer une bonne heure conviviale!!! Les activités sportives sont variées et adaptées aux adhérents : échauffement, step, abdo, petites chorégraphies, stretching, initiation à la zumba, dance, etc.

Venez vite nous rejoindre !

Personne à contacter :

Yvette BELLANGER :

02 43 80 32 15

Sandrine MÉRILLON : 02
43 76 67 12



SECTION THÉÂTRE

L'atelier théâtre, encadré par Natacha BOUVET, comédienne professionnelle domiciliée à Fay, a rencontré encore un vif succès lors de ses deux représentations fin juin.

Cette année, le groupe « jeunes » composé de quinze participants suit les cours le mercredi de 17h30 à 19h00 à la salle des fêtes de Fay.

Le groupe « adultes » qui se réunit le mercredi de 19h15 à 20h45 est prêt à accueillir d'autres volontaires. Si vous êtes hésitant, venez voir un cours, cela ne vous engage pas.

Une soirée cabaret est en préparation pour un samedi courant février. Les personnes qui voudraient

présenter un numéro de magie, un morceau de musique... doivent contacter Natacha BOUVET au 06 14 99 62 91 le plus tôt possible.

L'ASF vous souhaite une bonne année 2014.

Dates à retenir :

un samedi courant février : soirée cabaret

mardi 10 juin : représentation théâtrale à Fay

vendredi 13 juin : représentation théâtrale à St Georges du Bois

mardi 17 juin : représentation théâtrale à Fay

Personnes responsables :

Christine ÉRIAU

02 43 88 80 47

Marie-Claire D'AGOSTINI

02 43 88 87 41



➤ **Aînés ruraux**



SECTION TENNIS

Cette année, aucun cours n'a été dispensé par manque d'encadrant.

Le court II avec fronton, a dorénavant une vocation multisports. Les poteaux et le filet ont été retirés.

La pratique du tennis ne se fera plus que sur le court I sans fronton, avec obligation de s'acquitter d'une cotisation. L'accès de ce court nécessite une clé.

La cotisation pour l'année civile s'élève à 20 € pour une famille, 10 € pour un individuel. Pour obtenir une clé, il sera demandé une caution de 5 €. La clé est strictement personnelle et ne devra pas être prêtée à un non-adhérent.

Contacts :

Marie-Claire D'AGOSTINI :
02 43 88 87 41

Patricia BELLANGER :
02 43 88 82 76

Dominique POULAIN :
02 43 88 75 28

Mairie : 02 43 88 80 09



Avec ses 47 adhérents et 5 sympathisants, notre club a maintenu cette année encore son dynamisme.

Les soirées « jeux de cartes » ont connu une fréquentation régulière, agrémentées d'un goûter « crêpes » en février et d'une dégustation de beignets en mars.

Les rencontres « repas de printemps » et « repas d'automne » se sont déroulées autour de 2 plats principaux : **le coq au vin** en juin et **le pot au feu** en novembre. Les repas ont été préparés par Pascal TOMMERAY et fort appréciés des convives. Comme toujours, le portage du repas à domicile a réconforté quelques personnes.

C'est le 26 mars qu'a eu lieu à Fay « la rétrospective » du séjour à Cuba : une ambiance « retrouvailles ». Après un repas froid, la projection d'un diaporama et de photos a permis d'évoquer tant de souvenirs !

En avril, Roland BRIFFAUT a organisé 2 visites de l'usine CLAAS. Tout au long de la chaîne (montage, assemblage, peinture), chacun a pu suivre les différentes étapes de la fabrication d'un tracteur (environ 70 tracteurs sortent de l'usine par jour !). La robotisation si précise et si rapide a passionné les visiteurs.

Le séjour en Andalousie organisé en mai par le canton a laissé de merveilleux souvenirs chez les 11 participants du club. A nouveau, 11 Adhérents ont été séduits par le programme de « Noël au Puy du Fou » et se sont inscrits à cette sortie cantonale du 21 décembre.

Cette année, 8 adhérents « fidèles » ont pris part à l'animation cantonale « Questions pour un après-midi » qui s'est tenue à Chaufour Notre Dame, en octobre. Bravo à l'équipe de Fay qui a remporté le meilleur score de bonnes réponses !



Pour les futurs adhérents, voici un éventail des activités proposées par le canton et par le département. Un groupe de Fayards participe régulièrement à certaines d'entre elles : randonnées d'une journée, séjours de randonnées (une semaine environ), marche nordique, concours de dictée, chorale, danse, pétanque, gymnastique douce (taï-chi), sorties d'un jour : visite, découverte d'un canton, spectacle, grands voyages (Norvège, Cuba, Andalousie, ...).





Nos associations

➤ Doigts de Fay



Les doigts de Fay, section des aînés ruraux vous proposent chaque vendredi de 14h à 16h30 d'effectuer différentes activités de bricolage selon le goût et l'environnement de chacun.

C'est l'occasion d'échanger notre savoir-faire en différentes matières.

Cette année, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, nous avons, dès septembre, participé aux activités périscolaires en accompagnant les enfants pour divers travaux manuels de 15h45 à 16h30.

De ce fait, le marché de Noël sera moins fourni mais vous pouvez passer commande à tout moment.

Certaines personnes confectionnent des tricots pour les enfants du Sénégal et pour « SOS prémas » tels que gilets, brassières, chaussons, bonnets... à l'atelier ou au domicile.

Les membres du groupe participent au jeu concours culturel départemental en répondant à un questionnaire trimestriel portant sur des régions de France et des pays européens.

Vous serez toujours les bienvenus dans un climat de détente et d'échange.

Le bureau de l'Association est ainsi constitué:

Président : Roland BRIFFAUT

Secrétaire : Christiane MICHEL

Secrétaire adjointe : Danièle MATRAN

Trésorière : Paulette LOUVEAU

Trésorière adjointe : Nicole YVON

Membres : Claude CHEVALLIER, Magdeleine CLÉQUIN, Armelle FOUCAULT, Daniel LOUVEAU



➤ ACPG - CATM - Veuves

L'assemblée générale de la section se tiendra le dimanche 26 janvier 2014 à 14h30 à la salle polyvalente de Fay. Elle sera suivie de la dégustation de la galette.

Dates des manifestations à retenir pour 2014 :

Vendredi 24 janvier, assemblée générale Le Mans ouest au siège de l'association du Mans. Elle sera suivie de la dégustation de la galette.

Mardi 18 mars à 10h00, pré-congrès au Mans "salle le Royal".

Dimanche 27 avril, congrès départemental à Saint Saturnin (l'heure n'est pas encore définie).

Jeudi 8 mai, cérémonie religieuse à 10h30 à l'église de Pruillé le Chétif, suivie d'un dépôt de gerbe à 11h45, au monument aux morts à Fay.

Dimanche 21 septembre, congrès cantonal Le Mans ouest et est, à Yvré l'Evêque.

Mardi 11 novembre, cérémonie religieuse à 10h30 à l'église de Trangé, suivie d'un dépôt de gerbes à 11h45 au monument aux morts de Fay.

Vendredi 5 décembre, hommage de la Nation aux morts pour la France en A.F.N., place Aristide Briand au Mans.

Contact : Bertrand DUPONT (Président)
au 02 43 88 85 66



➤ Comité des fêtes



Le comité s'est, comme chaque année, mobilisé pour animer le village.

Le 9 février 2013, nous avons reçu la troupe du Bocage de Pruillé le Chétif pour sa représentation théâtrale annuelle.

Le 22 juin, nous avons inauguré notre Bibli fayarde installée devant la mairie. Cette bibliothèque est à votre disposition et fonctionne grâce à des dépôts et échanges de livres. Cette inauguration s'est poursuivie par notre journée champêtre qui, en raison d'une météo maussade, s'est déroulée dans la salle des fêtes et s'est terminée par notre tradi-

tionnel et toujours fort apprécié cochon grillé.

Le bric à brac du 25 août a également subi les conséquences d'une météo incertaine mais demeure une manifestation appréciée des Fayards.

Le 16 novembre, le karaoké s'est déroulé autour d'une marmite sarthoise fort gouteuse. Cette manifestation n'a malheureusement pas eu le succès escompté, seulement quelques Fayards étaient présents.

A l'approche de Noël, vous pouvez apprécier les décorations de notre village mises en place par le comité.



Cette année 2013 s'achève avec un brin de déception, les membres du Comité des Fêtes œuvrent pour animer le village alors que les manifestations organisées n'attirent que peu de Fayards. L'avenir du Comité des Fêtes dépend de vous, nous attendons votre soutien et vos suggestions pour maintenir un village dynamique et festif.

Dates des prochaines manifestations :

20 Juin : fête de la musique avec buvette et restauration dans le centre du village. Nous espérons vous voir nombreux !

5 juillet : cochon grillé, repas convivial avec soirée dansante.

31 Août : notre traditionnel bric à brac fayard...

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Patricia ROBLIN dans notre équipe. Nous la remercions et en profitons pour inciter les volontaires à venir nous rejoindre.



Composition du Comité des Fêtes :

Présidente :

Marie-Claire LESOUEVE
02 43 88 80 05

Vice-président :

Jean-Michel LABRE

Trésorière :

Véronique LEMOSSE

Secrétaire :

Magali MOREAU

Secrétaire adjointe :

Céline DORE

Membres :

Maria CHEVALLIER

Carole COULMIER

Olivier CARON

Annick CARON LEBLANC

Lydie GRUDE

Thierry LEMOSSE

Laurent RAGOT

Patricia ROBLIN

Thierry PINCON

Arnaud YVON





En bref

➤ Collecte des ordures ménagères, ce qui va changer

Le système de collecte va changer le marché actuel arrivant à échéance en avril 2014.

Notre Communauté de communes a donc procédé à un appel d'offre avec 2 critères majeurs, un service de qualité équivalente sans augmentation de coût. La proposition retenue est celle de la société Véolia. Un bac roulant au couvercle jaune de 120 litres vous sera distribué courant février pour la collecte sélective.

Un seul changement notable, une collecte distincte du verre en porte à porte sera réalisée une fois par mois (dans le bac au couvercle jaune le lendemain d'une collecte sélective). Pour faciliter le stockage, la caissette bleue vous sera laissée à disposition. Le point d'apport volontaire près de la salle des fêtes restera disponible.



Réunion publique nouvelle collecte des OM à Fay le 26 novembre

EN RÉSUMÉ :

Collecte des déchets ménagers :

une fois par semaine en porte à porte le mardi (bac gris)

Collecte sélective :

une fois par semaine en porte à porte le mardi (bac à couvercle jaune)

Collecte du verre :

premier mercredi du mois (bac à couvercle jaune)

Pour plus d'informations consultez le site de la Communauté de communes (www.cc-bocage-cenomans.fr) ou contactez la mairie.

Pas de lingettes dans les wc !



Jetées dans les WC, les lingettes causent de graves dysfonctionnements dans le réseau d'assainissement : elles bouchent les canalisations et les pompes de relèvement,

Les lingettes ne sont ni recyclables, ni biodégradables.

Après utilisation, jetez-les dans votre poubelle !



➤ Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes

Communication de la Gendarmerie nationale :

En cette entrée dans l'hiver, de nouvelles vagues de cambriolages sont constatée par les services de la Gendarmerie nationale dans nos communes.

Il s'agit souvent de périples concernant plusieurs communes en une journée ou une nuit.

La vigilance étant l'affaire de tous, n'hésitez pas à contacter les services de la Gendarmerie en cas de doute (véhicule suspect, démarcheurs...).

Des conseils contre les cambriolages sont consultables sur le site www.interieur.gouv.fr

Pour toute information, contactez la mairie de Fay.

➤ Tarifs municipaux : garderie, activités périscolaires, et restaurant scolaire

Garderie et activités périscolaires :

0,97 € la demi-heure

1,43 € la demi-heure + le goûter (de 16h30 à 17 heures)

1,45 € les € d'heure d'activités périscolaires

Restaurant scolaire :

Tarif médian du repas enfant : 3,53 €

Repas enfant non prévu et repas adulte : 4,05 €

Participation enfant dans le cadre d'un régime " : 2,22 €

La tarification de la redevance du restaurant scolaire se calcule en fonction du quotient familial.

Pour l'année scolaire 2012/2013, la mairie a comblé le déficit de 6 906 € pour le restaurant scolaire et le déficit de 4 969 € pour la garderie.

➤ Tarifs de location de la salle des fêtes

Lors de sa réunion du 14 novembre 2013, le conseil municipal a fixé les tarifs de location de la salle des fêtes à compter du 1^{er} janvier 2014. Il a été également décidé de modifier le règlement. Ainsi les week-ends avec activité tennis de table le dimanche matin, la salle des fêtes sera disponible à partir de 13h30 au lieu de 13h actuellement.

2014	Habitants de Fay	Habitants hors commune
Week-end complet	128 €	230 €
Week-end avec activité tennis de table	109 €	205 €



Ménage - Repassage
- Travaux de jardinage
- Bricolage - Courses -
Aide au maintien à domicile - Préparation des repas - Aide à la toilette...

Contact au 02 43 23 80 71

SOS garde d'enfants
(7j/7 - 24h/24).

Contact au 02 43 39 75 05

Réseau de voisins

Contact au 02 43 39 75 06



Aide à la personne, maintien au domicile - Ménage, repassage - Garde d'enfants - Téléassistance au domicile ou mobile

Contact au 02 43 21 03 05



Service gratuit destiné aux personnes de plus de 60 ans ainsi qu'à leur entourage : information sur les services à domicile, l'accès aux droits, les structures d'accueil, l'amélioration de l'habitat...

Contact au 02 43 21 10 20



Aides et conseils à destination des jeunes de 16 à 25 ans concernant la recherche d'emploi, la formation mais aussi la santé, le logement et la mobilité.

Contact au 02 43 80 85 01

➤ Photos de classes à travers le temps

Lors de la cérémonie des vœux de la municipalité à laquelle nous vous donnons rendez-vous le 11 janvier prochain, une exposition « Photos de classe au fil du temps » regroupant des photos des élèves de l'école de Fay vous sera présentée.

Nous vous invitons à venir nombreux pour partager ce moment.



Le saviez-vous ?

La photo de classe en tant que telle apparaît en France, et simultanément dans la plupart des pays occidentaux et leurs colonies, au plus tôt au début des années 1860.

Les prises de vue sont faites en extérieur pour exploiter au mieux la lumière du jour. Une des photos les plus célèbres, celle de la classe de l'élève Arthur Rimbaud à l'institution Rossat de Charleville, est datée de 1864.

En 1898, afin de préparer l'Exposition universelle de 1900, l'administration de l'Instruction publique demande à de nombreuses écoles de prendre des clichés afin d'en organiser l'exposition.

L'âge d'or de la photo de classe se situe entre 1950 et 1980 avec la généralisation de la photo couleur, période où elle devient une quasi institution. Chaque établissement propose alors des photos et ces documents sont remis en vogue aujourd'hui grâce à Internet.

La photo de classe est un document dont l'étude permet un grand nombre de constatations et en l'absence de notifications directe de sa date ou de son origine, on peut trouver des indices permettant de situer une époque approximative.

Entre 1860 et 1882, avant les lois Jules Ferry, beaucoup de photos montrent des groupes mixtes, cela disparaît ensuite avec l'institutionnalisation de l'école publique, pour réapparaître vers les années 1960.

Le costume enfantin évolue progressivement, le costume marin apparaît vers 1895, les chaussures remplacent les bottines, le pantalon de golf est typique des années 1930. La proportion d'élèves portant des lunettes, pratiquement inexistante avant 1920, devient de plus en plus importante au fil des années.

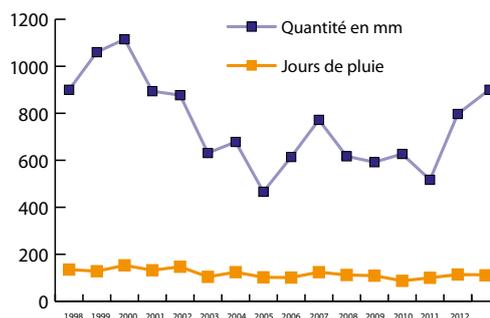
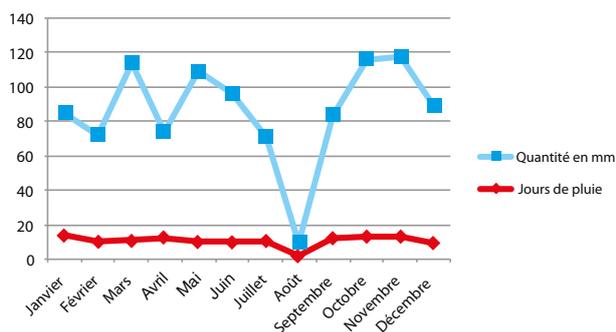
L'attitude et la théâtralisation de la pose évolue, très hiératique, d'aspect sévère et contrainte, la pose s'assouplit peu à peu, le sourire n'apparaît qu'après 1945. Déjà repérable dans les années 60, l'individualisation et l'originalité de la tenue de l'élève, affranchie du tablier, s'exprime tout à coup au détour de 1968, en une année, la transition est spectaculaire.

(source Wikipédia)

La météo sur la commune de Fay

Mois	Jours de pluie	Quantité en mm
Janvier	14	71
Février	10	62
Mars	11	103
Avril	12	62
Mai	10	99
Juin	10	86
Juillet	10	61
Août	2	7
Septembre	12	71
Octobre	13	103
Novembre	13	105
Décembre	9	81
Total	126	911

Pluviométrie au fil des années		
Années	Jours de pluie	Quantité en mm
1998	135	900
1999	128	1060
2000	153	1115
2001	132	894
2002	147	877
2003	104	631
2004	124	678
2005	102	466
2006	101	614
2007	124	772
2008	112	617
2009	109	592
2010	87	627
2011	100	517
2012	114	797
2013	126	911



En remerciant vivement Messieurs Marcel ÉDÉ et Georges YVON pour leurs indications précieuses.

CONTACTS UTILES

Mairie - 02 43 88 80 09

Communauté de communes
02 43 83 51 97
www.cc-bocage-cenomans.fr

Centre hospitalier
02 43 43 43 43

Centre antipoison
02 41 48 21 21

Pompiers 18 / 112 (portable)

SAMU 15

Urgences 17

Gendarmerie
de Coulanges sur Gée
02 43 88 82 06

L'équipe municipale
vous présente
ses meilleurs vœux
pour 2014